

31E RENCONTRE RNET

Vers un développement économique durable et coopératif

Cédric Néau, Gaëlle Ginibrière | France | Publié le 04/10/2024

Les rencontres annuelles du réseau des développeurs économiques locaux RNET se sont tenues du 2 au 4 octobre à Soissons. Au cœur des échanges de cette édition 2024, la nécessité de renouveler les outils et la réflexion pour privilégier un développement économique soutenable. Avec en filigrane, la nécessité d'approfondir la coopération entre acteurs, surtout face aux nouvelles contraintes comme le Zéro artificialisation nette des sols (ZAN).



Et si la robustesse devenait le nouveau leitmotiv du développement économique local ? C'est la proposition d'Olivier Hamant, directeur de recherche à l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et directeur de l'Institut Michel Serres en préambule des rencontres 2024 du RNET, le réseau des développeurs économiques locaux.

Au débat entre croissance et décroissance, un terme qu'il juge flou, négatif et ne créant pas le désir, le chercheur préfère l'opposition entre performance et robustesse. « La notion de performance qui nous habite du matin au soir, crée de la fragilité et on y répond par davantage de recherche de performance encore. Dans un monde stable et abondant en ressources, on pouvait se le permettre, mais dans monde en pénurie et fluctuant, il faut privilégier la robustesse », note le chercheur.

Pour Olivier Hamant, celle-ci présente l'atout de maintenir le système stable malgré les fluctuations et « se construit sur l'inefficacité, l'hétérogénéité, l'incertitude, la lenteur, la redondance, les incohérences et l'inachèvement ». Autant de contre-performances qu'Olivier Hamant invite à lister pour nourrir la robustesse de son organisation. Et d'appeler à placer le soin à apporter à la nature comme base d'une réflexion dans laquelle l'économie n'est que le produit de sortie.

Repenser le développement pour le rendre soutenable

La quête d'un développement économique soutenable passe aussi par la coopération entre les acteurs du territoire. Communauté d'agglomération de 65 communes et 105 000 habitants, Dinan Agglomération a de son côté réuni en 2023 ses élus et les chefs d'entreprise de son territoire pour travailler ensemble sur les ressources. « Nous avons subi une succession de crises (sanitaire, énergétique, des finances locales, économique) et une sécheresse de niveau 2 de l'été 2022. Le président leur a expliqué que nos destins étaient liés, et que chacun portait une partie de la solution », raconte Nathalie Verdeille, cheffe du service de développement économique. Foncier, eau, énergie, déchets, ainsi que le sujet amené par les entreprises du logement et de la mobilité comme facteurs d'emploi ont été passés au crible pendant une année. « Les chefs d'entreprise ont compris les contraintes de la collectivité et noué des relations plus étroites avec les techniciens. Cela a permis de créer une culture commune et d'amener certaines décisions comme une redevance sur les déchets pour les professionnels », poursuit-elle.

La commune de Gennevilliers a elle coconstruit une charte Ville entreprises. « Une démarche qui a demandé un an et permis d'identifier une quarantaine d'actions concrètes, notamment autour de l'emploi. Une soixantaine d'entreprises adhèrent à la démarche, avec un noyau dur de six entreprises ambassadrices », détaille Pierre Manac'h, chargé de développement économique / Economie sociale et solidaire à Gennevilliers

A La Rochelle, le partenariat entre entreprises, associations et collectivité s'est appuyé sur le mécénat et a pris la forme de la Fondation Fiers de nos quartiers. Son délégué général Laurent Lheriau, qui en est délégué général, rembobine : « Face à la crise du financement dans les collectivités, nous avons cherché à trouver d'autres financeurs et avons fait appel au mécénat pour créer une nouvelle relation entre les quartiers et les entreprises qui y sont installés ». Aujourd'hui, la Fondation qui reste indépendante de la commune, compte 23 entreprises partenaires et a levé 120 000 euros.

Le crise du logement s'invite dans l'économie locale

Sur la question du logement comme levier d'accompagnement de l'emploi, la coopération entre acteurs semble également essentielle. Le sujet est de poids puisqu'une étude menée sur la région Auvergne-Rhône-Alpes souligne qu'il manque 30 % de logements dans les Territoires d'industrie de la région.

Chargée de mission à l'ANCT (Agence nationale de cohésion des territoires) pour le programme Territoires d'industrie, Aurore Colnel a détaillé plusieurs expérimentations comme celle du Grand Annecy sur des logements temporaires et adaptés économiquement aux salariés modestes de l'industrie ou encore des logements temporaires chez l'habitant pour des jeunes actifs à Sablé-sur-Sarthe.

Sur ces sujets, les agences d'urbanisme ou Action Logement sont des partenaires sur lesquels compter. « L'année prochaine, nous allons envoyer nos commerciaux pour connaître les besoins de recrutement à venir des entreprises, mais aussi mesurer les données sur le foncier des entreprises. Il y a un enjeu à croiser toutes ces informations. Par exemple à Toulouse, nous menons toute une réflexion avec les entreprises pour géolocaliser les lieux de vie de leur collaborateurs et la fréquence du télétravail, pour l'implantation de site de coworking », note Joël Le Ny, directeur régional Action Logement Services Haut-de-France.

ZAN : de l'importance d'être pionnier pour les développeurs économiques

Pour les développeurs économiques réunis à Soissons, leur matière première avec laquelle ils travaillent en priorité « c'est le foncier ». Autant dire que le Zéro artificialisation nette est en permanence dans leur esprit et chaque atelier sur la gestion des espaces d'activité qui ont eu lieu durant les deux jours de rencontres ont fait le plein. Nicolas Gillio, chef de mission économie, transition et territoires au Cerema cadre le débat : l'objectif de réindustrialisation de reprendre 2 points de PIB dans le secteur

industriel –soit une valeur ajoutée de 50 Mds€ et 460 000 emplois supplémentaires – nécessite 22 000 hectares de foncier, répartis en 3500 ha de densification, 10 000 ha de réhabilitation des friches et 8500 ha d’artificialisation. Une gageure qui doit être impulsée au niveau national, mais déclinée au niveau local et notamment par les régions et surtout les intercos et leurs satellites, dont sont issus la plupart des développeurs économiques présents à Soissons. C’est le cas de Johanne Viste, directrice du Parc des industries Artois-Flandre, qui héberge sur 460 ha, une centaine d’entreprises pour 6000 emplois. « Nous avons mené des actions autour de l’augmentation du taux d’emprise au sol des entreprises, remplir les dents creuses, recycler les friches, diversifier les activités, etc ». A son actif, le territoire a réussi à déconstruire les 17 ha d’emprise de la friche de Fitartois pour reconstruire sur 45 ha un ensemble logistique. Le site géant de Stellantis de 140ha devrait également progressivement réduire sa surface d’une centaine d’hectares pour préparer la fin programmée des moteurs thermiques fabriqués sur ce site. Quelques territoires pilotes n’ont pas forcément attendus la loi Climat et Résilience de 2011 qui instaure un objectif de zéro artificialisation nette des sols à l’horizon 2050, mais surtout une première diminution de la consommation foncière de 50 % sur la période 2021-2031. Marc de Nale, directeur de l’association Palme qui réunit des acteurs publics et privés gestionnaires de zones d’activités respectueuses de l’environnement rappelle le cas du parc d’activité d’Ozon-Châteauroux métropole qui a réservé 500 ha à l’artificialisation tout en prévoyant une centaine d’hectares d’espaces verts et obtenir des certificats HQE nécessaires à l’aménagement en conformité avec les objectifs de transition écologique. Cet espace qui a obtenu de l’Etat le statut envié de site clé en main « n’est plus une zone d’activité mais un parc où l’on peut venir s’y promener » vante-t-il.

Ces expériences vertueuses restent toutefois à la marge des pratiques des développeurs : « La première chose que nous demandent les entreprises, ce sont des places de parking » regrette Anabelle Coufourier-Ferrol, directrice du développement à la Communauté de communes Granville Terre et Mer et qui honore sa première année de présidente du réseau RNET (prononcez Rainettes) lors de cette 31e édition des rencontres. De son côté, à chaque fois qu’Eléonore Plantet, directrice de Caen Normandie Développement, évoque les parkings mutualisés aux entrepreneurs de son territoire, ceux-ci « se montrent réceptifs et acquiescent mais nous demandent aussitôt de prendre en charge les coûts d’aménagement et proposent d’être seulement locataires ». Olivier Hamant, directeur de recherche à l’INRAE et directeur de l’institut Michel Serres, se veut rassurant auprès des développeurs qui se voient parfois comme des Sisyphe à remonter tout le temps leur pierre de transition écologique : « C’est vrai que c’est encore à la marge, mais comme le rappelle Jean-Luc Godard, c’est la marge qui tient la page ».

POUR ALLER PLUS LOIN

- Comment les développeurs économiques s’adaptent à la transition écologique
- Savoir cultiver son jardin pour faire pousser les entreprises
- Projet de loi industrie verte : premières tensions en vu entre ZAN et développement économique